



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Dijon, le 6 septembre 2017

La rectrice,  
Le représentant de l'académie de  
Dijon au conseil national de la vie  
lycéenne

**Objet: Consultation sur le projet académique 2018-2022**

**Pôle établissements  
et vie scolaire**

Affaire suivie par :

Benoît CLAIR

Téléphone

03 80 44 86 82

Télécopie

03 80 44 87 85

Courriel

benoit.clair@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon Cedex

Chères collégiennes et lycéennes, chers collégiens et lycéens,

Le futur projet académique sera présenté fin janvier 2018.

C'est une « feuille de route » qui permet de décliner et de mettre en œuvre la politique éducative nationale sur le territoire de l'académie. Il s'adapte aux besoins de son territoire, souligne ses priorités et constitue un cadre de travail commun à tous les acteurs de l'éducation dans les écoles, les établissements scolaires et les services académiques. Le projet académique est élaboré en concertation avec la communauté éducative et ses partenaires.

Du 1er septembre au 31 octobre 2017, l'académie de Dijon met en place une consultation qui peut vous permettre de réagir sur les propositions, via le lien suivant : <http://projetacademique.ac-dijon.fr/>

Vous pouvez réagir afin d'affiner ce projet académique pour que celui-ci soit le plus représentatif possible des souhaits des élèves, parents et personnels d'éducation de l'académie de Dijon.

Nous vous invitons à réagir par le biais de commentaires, à donner votre avis sur les différentes propositions du projet académique mais aussi soumettre de nouvelles idées.

Nous savons pouvoir compter sur vous.

*Votre avis et vos idées  
sont précieux. PARTICIPEZ !*

Alexandre SEGUENOT

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY